



**Procès-verbal de la 5e réunion du Conseil d'établissement de l'école
Sainte-Catherine-de-Sienne, tenue le jeudi 3 juin 2021 à 18 h 30 sur
TEAMS**

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :

Arthur, Steeve
Chantal, Nataly
Gouaillier, Clovis
Leferfort, Mikaël
Sternon, Yannick
Renate Betts
Widad Mas

Gaudreau, Anne
Fontaine, Linda
Angiboust, Jennifer
Marien, Jacinthe
Riopel, Danielle
Amélie Legault-St-Amour

Étaient absents :

Abdelnour Oumansour, Inaya Awada

1. Adoption de l'ordre du jour

P/ Nataly Chantal
A/ Jacinthe Marien

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 avril 2021

P/ Jacinthe Marien
A/ Nataly Chantal

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Sorties (activités éducatives) 2020-2021 (Approbation)

C.f Document déposé

28 mai : Atelier par le bédéiste Stéphane Arche

21 juin : Bal des finissants (avec distanciation sociale)

En après-midi, repas servi, remise des diplômes, allocutions de Mme Gaudreau et Mme Fontaine, danse et musique. Le gymnase sera décoré.

M. Sternon propose que les membres du CÉ félicitent aussi les élèves lors du bal des finissants et parlent au nom des parents qui ne pourront être présents.

Danielle Riopel propose que les parents envoient une vidéo et qu'un montage soit fait afin de montrer la vidéo aux enfants. Mme Gaudreau enverra un message aux parents en leur demandant de raconter un moment marquant des six dernières années et d'envoyer la vidéo à M. Gouaillier qui s'occupera du montage.

Mme Chantal propose que le texte suivant soit lu lors du bal: « C'est avec une grande fierté que nous, membres du CÉ, désirons souligner votre passage historique à Ste-Catherine-de-Sienne. C'est avec émotion qu'on vous voit passer au niveau suivant et vous souhaitons un parcours dans le monde du secondaire des plus magnifiques. »

22 juin : groupe 32 – Raconte-moi une légende sur Musée Stewart

P/ Jacinthe Marien
A/ Jennifer Angiboust

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

4. Budget-école 2021-2022 (Information)

Mme Gaudreau présente le budget. La santé financière de l'école est très bonne.

M. Sternon se demande pourquoi il y a des surplus en orthophonie et trouve dommage que le service n'ait pas été donné aux élèves. Mme Gaudreau informe l'assemblée que le poste a été mis à l'affichage, mais qu'il n'a pas été pris. Le budget a servi à faire faire des évaluations au privé.

5. Frais de fonctionnement du Conseil d'établissement 2020-2021 et de l'OPP (Approbation)

Le budget de fonctionnement est de 400\$

Mme Gaudreau demande l'autorisation aux membres du CÉ pour acheter deux cartes cadeaux de 20\$ pour les élèves gagnants des concours de dessins pour l'agenda et le cahier de planification des enseignants et 3 cartes cadeaux de 20\$ chez Renaud-Bray pour les membres de l'OPP qui ont fait un excellent travail.

Danielle Riopel propose d'utiliser le 300\$ restant pour un vin fromage en fin d'année pour les enseignants et souligner les départs.

P/ Steeve Arthur
A/ Jacinthe Marien

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6. Budget proforma 2020-2021 (Adoption)

Le budget proforma est établi selon les effectifs scolaires du mois d'avril de l'année courante. Légère augmentation prévue pour 2021-2022.

Le budget du service de garde ne sera disponible qu'en juillet 2021 pour l'année prochaine.

Pourcentage des postes des professionnels et du personnel de soutien à pourvoir pour 2021-2022 :

psychoéducation : 100%

orthophonie : 60%

technicien en éducation spécialisée : 80%

soutien linguistique: 80%

orthopédagogue: 80%

orthopédagogue : 60%

orthopédagogue : 20 %

Le poste en musique a été comblé.

Mme Widad se demande comment il est possible de baser le budget de l'année prochaine en fonction de celui de cette année alors que nous avons vécu une année exceptionnelle due à la pandémie. Mme Gaudreau explique que toutes les dépenses liées à la COVID ont été placées dans un budget PANCOVID.

P/ Widad Mas
A/ Steeve Arthur

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Fournitures scolaires 2020-2021 (Approbation)

Mme Gaudreau présente un tableau comparatif des prix sur plusieurs années. Légère augmentation des prix de certains cahiers d'exercice en 2021-2022.

Classes TSA : tous les cahiers d'exercices seront achetés en début d'année, selon les besoins et les capacités des élèves.

M. Sternon demande si un pourcentage important de parents a de la difficulté à payer les fournitures scolaires et quelles sont les modalités le cas échéant.

Possibilités : échelonner le paiement sur l'année ou éponger la dette avec le fonds 1 pour les familles les plus démunies.

Widad Mas demande si le matériel recyclable est réutilisé, ce qui est le cas et propose une possibilité d'achats groupés. Cette possibilité avait déjà été envisagée, mais elle n'a pas été retenue.

Mme Richardson informe l'assemblée que des fournitures scolaires pourraient être payées par le Centre Loyola pour ceux dans le besoin.

M. Arthur exprime une crainte quant à l'augmentation de certains coûts qui risquent d'augmenter la difficulté de paiement de certains parents et qu'il faudrait prévoir d'ores et déjà la situation.

M. Sternon rappelle à l'assemblée que l'année dernière il n'y avait pas d'augmentation, on pourrait donc considérer cette augmentation basée sur 2 ans.

P/ Nataly Chantal
A/ Yannick Sternon

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Agenda scolaire 2021-2022 (Information)

Ce point a été discuté lors du dernier CÉ.
Entreprise Réprodoc a été choisie pour l'agenda.

9. Grille des matières 2021-2022 (Approbation)

Seule modification : musique 1h au lieu d'arts plastiques.

Les maternelles auront 1h d'éducation physique par semaine.

P/ Nataly Chantal
A/ Yannick Sternon

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Bilan du *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2020-2021* et *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2021-2022* (Adoption)

Présentation du bilan par Mme Gaudreau et le plan pour l'an prochain. Celui-ci sera déposé sur le site internet de l'école.

Il est à noter que cette année, certains moyens n'ont pas pu être appliqués à cause du contexte pandémique.

3 rapports d'enquête cette année → une seule situation d'intimidation avérée.

Mme Mas, soutenue par M. Sternon, propose de quantifier les avis de comportement.
Mme Gaudreau informe l'assemblée que c'est déjà un moyen utilisé pour faire le bilan en fin d'année.

Steeve Arthur recommande de remettre en place le programme *Vers le Pacifique*.

P/ Widad Mas
A/ Mikaël Leferfort

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Règlementation du service de garde et changement du tarif pour les dineurs non intégrés au service de garde (2021-2022) (Adoption)

Mme Gaudreau présente le nouveau gabarit des règlementations des service de garde.

2021-2022 : *Abigail Rose-Bascombe* revient à SCDS pour occuper le poste de responsable du SDG. De plus, les tarifs resteront les mêmes jusqu'en juin 2022.

Les enfants dineurs réguliers non intégrés au SDG : **3,30\$** (augmentation de 0,30\$)
Les enfants dineurs réguliers intégrés au SDG : 3,30 \$

Absences : en plus d'aviser la secrétaire de l'école, le parent doit informer la technicienne du SDG.

En cas d'absence prolongée de plus de 2 semaines avec présentation d'un billet médical : seules les 2 premières semaines seront facturées. Pour les absences dues à des voyages : non remboursé.

Mme Chantal demande si cela était possible d'informer de l'absence par courriel à la technicienne et à la secrétaire.

Mme Gaudreau explique que le risque est qu'il y ait un délai de traitement et que les informations ne soient pas considérées à temps. Cela risque d'être moins efficace que les appels et trop complexe.

M. Arthur demande s'il est possible de tâter le terrain pour le futur.

M. Sternon propose d'informer la secrétaire de l'absence et qu'elle se charge d'aviser la technicienne du SDG.

Mme Gaudreau change le libellé : [...] « la secrétaire en informera le SDG ». Dans la mesure du possible, si la secrétaire est absente, la direction prendra le relais.

P/ Nataly Chantal
A/ Steeve Arthur

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Calendrier scolaire 2021-2022 et plan de relance du MEQ pour la réussite éducative – Modifications (Adoption)

Information générale

1^{ère} communication : au plus tard le 19 novembre 2021
1^{er} bulletin : au plus tard le 28 janvier 2022
2^e communication : au plus tard le 22 avril 2022
2^e bulletin : statu quo

Modifications apportées au calendrier 2021-2022

1 ^{ère} communication : 12 novembre 2021	GPI : 8 novembre 2021
1 ^{er} bulletin : 26 janvier 2022	GPI : 20 janvier 2022
2 ^e communication : 21 avril 2022	GPI : 13 avril 2022

Changement de certaines journées pédagogiques

Le 9 novembre devient le **3 novembre** pour la préparation de la 1^{ère} communication

Le 18 novembre devient le **18 janvier** pour la préparation du 1^{er} bulletin

Le 26 janvier devient le **27 janvier** (26 janvier rencontre de parents pour le premier bulletin)

Le 15 février devient le **12 avril** pour la préparation de la 2^e communication

Le 25 février devient le **18 février** (plus besoin du 25 février qui était prévu initialement pour le lendemain du 2^e bulletin)

M. Arthur n'est pas convaincu par l'approche des deux bulletins au lieu de trois, mais « l'avenir nous le dira », dans la mesure où il risque d'être difficile d'évaluer la capacité de l'enfant à développer des nouveaux apprentissages si on ne compare pas au 1^{er} bulletin qui notait « la révision de l'année précédente ».

Mme Angiboust s'exprime sur le sujet en tant qu'enseignante et voit un avantage à ce qu'il n'y ait que deux bulletins dans la mesure où le premier bulletin est peu représentatif des nouveaux apprentissages effectués puisque c'est souvent une révision de l'année précédente et qu'en temps normal où nous avons trois bulletins, les périodes sont très courtes pour évaluer adéquatement. Le fait de n'avoir que deux bulletins permet de mettre l'accent sur l'enseignement plutôt que l'évaluation et permet aux élèves plus à risque d'avoir un temps supplémentaire pour développer leur potentiel académique.

P/ Jacinthe Marien

A/ Yannick Sternon

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Livre TD (Approbation)

« L'anniversaire » de Robert Munch pour le 1^{er} cycle.

Mme Fontaine le recommande dans la mesure où cela travaille la lecture, les mathématiques et que les illustrations sont magnifiques.

P/ Steeve Arthur

A/ Widad Mas

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14. Programme de soutien alimentaire du CSSDM (Information)

M. Gouaillier propose de lire le document et de réagir ultérieurement si nécessaire.

15. OPP

Membres : Nataly Chantal, Gilles Hickson et Yannick Sternon

Mme Gaudreau les remercie infiniment pour le temps que les membres ont donné cette année, notamment à l'égard du site Internet de l'école ainsi que l'aide à la bibliothèque.

16. Mot du délégué au réseau

- Information donnée par Yannick Sternon: École Saint-Donna : LIP article 62
- Conseil d'administration

M. Gouaillier remercie M. Sternon d'avoir suivi les travaux.

M. Sternon félicite les membres du CÉ pour leur collaboration et leur éthique professionnelle.

17. Varias.

- Remerciements

Mme Gaudreau remercie Mme Fontaine qui a assuré une continuité dans la gestion de l'école dans le contexte exceptionnel de la pandémie, et pour sa bienveillance à l'égard du personnel.

Mme Fontaine dit se sentir privilégiée et remercie l'équipe de son accueil.

Mme Gaudreau remercie Jennifer Angiboust pour le secrétariat.

Remerciement des membres du CÉ concernant la consultation relative aux disciplines artistiques, et particulièrement le groupe de travail. Le processus a été remarquable, sans encombre et dont la cohésion a été superbe.

Merci à l'OPP pour leur générosité et leur disponibilité.

Merci à Inaya Awada d'avoir pris le relais au pied levé alors que c'était sa première expérience professionnelle en tant que responsable de SDG.

Enfin, Mme Gaudreau exprime sa reconnaissance quant à la confiance que les membres parents et enseignants lui accordent chaque année et souhaite un très bel été à tous.

Mme Gaudreau informe aussi l'assemblée que Mme Chantal prendra le poste régulier d'enseignante l'année prochaine comme titulaire du groupe combiné 4^e/5^e.

Mme Chantal dit être très heureuse de la nomination et a hâte de faire partie de l'équipe en tant qu'enseignante.

M. Gouaillier remercie Mme Gaudreau et Mme Fontaine d'avoir permis aux élèves de passer à travers cette année si particulière.

18. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 21h01.